

<b>Compétence</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>Le terme renvoie aux deux grands domaines de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétence générales et individuelles <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Savoir, savoir-faire, savoir-être</li> </ul> </li> <li>• La compétence communicative <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Linguistique (grammaticale, lexicale, phonologique, orthographique)</li> <li>○ socio-linguistique</li> <li>○ pragmatique (discursive, fonctionnelle, interactionnelle)</li> </ul> </li> </ul> <p>Les compétences sont mobilisées pour la réalisation des tâches. Le niveau de compétences d'un élève ne peut s'observer qu'à partir des activités langagières, d'où l'importance de décrire les six niveaux de compétences de façon distincte pour chaque activité langagière. Le déséquilibre entre les niveaux de compétences dans les différentes activités langagières doit être reconnu comme naturel. Loin d'être un obstacle, cette asymétrie peut être un moteur de l'apprentissage. Le constat de déséquilibre dans les résultats d'un même élève, interprété parfois à ord comme un échec, perd son caractère intuitif. Il peut être désormais exprimé de façon fiable et positive</p>
<b>Socle commun</b>	<p>Il s'agit du « Socle commun de connaissances et de compétences » Son contenu s'organise autour de sept grandes compétences (la deuxième est formée par la pratique d'une langue étrangère) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la maîtrise de la langue française</li> <li>• la pratique d'une langue vivante étrangère</li> <li>• les principaux éléments de mathématiques et de culture scientifique et technologique</li> <li>• la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</li> <li>• la culture humaniste</li> <li>• les compétences sociales et civiques</li> <li>• l'autonomie et initiative</li> </ul>
<b>Nouveaux Programmes CLG et Lycée</b>	<p>Les textes officiels font référence à la constitution de « groupes de compétences » qui sont en fait des groupes d'activités langagières visant plus particulièrement l'expression orale interactive ou en continu, en lien avec une activité de réception (CO ou CE)</p>
<b>Acceptions antérieures</b>	<p>On avait coutume de parler des quatre compétences : CO, CE, EO, EE</p>

<b>Texte</b>	
<b>CECRLV</b>	Toute forme de support (écrit, audio, vidéo, discours, etc.)

<b>Performance</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>La performance évalue le résultat atteint dans l'accomplissement de la tâche La performance est liée à la gradation dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La difficulté des textes</li> <li>• La difficulté des sujets traités</li> <li>• La difficulté des conditions (d'écoute, de lecture)</li> <li>• L'aisance à comprendre le contenu (complexité de la tâche)</li> </ul> <p>Il s'ensuit que la nature d'un texte peut être du niveau B2 alors que la performance observée peut relever du niveau A1 De même, la performance d'une part et la nature et thème du texte d'autre part peuvent ne pas correspondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un thème et la nature du texte peuvent relever du niveau B2 mais la performance attendu peut ne relever que du niveau A2</li> </ul>

<b>Niveau</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>On fait référence à l'échelle de niveau de compétences en langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune à toutes les langues, à tous les pays</li> </ul> <p>On distingue le niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élémentaire</li> <li>• Intermédiaire</li> <li>• Avancé</li> </ul> <p>On parle d'une échelle de compétences à six niveaux</p> <p>La définition des niveaux de compétences est exprimée par rapport à la façon dont un élève est en mesure d'effectuer certaines tâches communicatives grâce aux compétences acquises dans une langue</p> <p>La définition d'un niveau de compétences dans une activité langagière repose sur l'articulation entre la nature des textes et thèmes abordé d'une part et la performance exigée dans la réalisation des tâches d'autre part</p>
<b>Acceptions antérieures</b>	Groupes de niveaux

<b>CECRLV et Programmes de LV</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>Le CECRLV ne précise pas les contenus culturels à transmettre, ni les composantes de la compétence interculturelle</p> <p>Le CECRLV n'est pas une alternative aux programmes de LV.</p> <p>Le CECRLV est un outil destiné à aider à la mise en œuvre de la dimension langagière des programmes</p>
<b>Les programmes</b>	<p>Fixent les niveaux de compétences à atteindre</p> <p>Énoncent les contenus de l'enseignement</p> <p>Lorsqu'on examine les programmes on constate une très forte concordance avec le CECRLV</p> <p>Dans les programmes de l'école et du collège, on remarque la place importante donnée à l'approche fonctionnelle qui peuvent correspondre à des tâches simples</p>

<b>Tâche</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé</p> <p>L'apprentissage d'une langue privilégie les tâches mettant en œuvre une ou plusieurs activités langagières pour lesquelles l'acteur social se mobilise</p> <p>Les tâches correspondent à ce qui doit être accompli et se déclinent sous la forme d'un verbe à l'infinitif (lire, écouter, etc.)</p> <p>On distingue des tâches communicatives et des tâches d'apprentissage</p> <p>Dans tous les cas le résultat doit être identifiable</p> <p>Il est important de s'interroger si les travaux donnés aux élèves correspondent effectivement à des tâches</p>

<b>Approche actionnelle</b>	
<b>CECRLV</b>	L'approche actionnelle de l'apprentissage et de l'enseignement des LV identifie les usagers comme « acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier »

<b>Évaluation</b>	
<b>CECRLV</b>	<p>L'évaluation est exclusivement positive</p> <p>L'unique critère appliqué consiste à définir des degrés de réussite des élèves dans des tâches pouvant être effectuées avec la langue apprise</p>